

— LA —
SEMAINE RELIGIEUSE
 — DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III L'enseignement bilingue. — IV Apostolat de la prière. — V Au Bon Pasteur : cérémonie religieuse. — VI Société d'une messe. — VII Avis. — VIII Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 1 janvier

On annonce :

La fête de l'Epiphanie ;

Le premier vendredi du mois ;

La collecte pour l'esclavage ; dans le diocèse de Joliette, pour la Propagation de la Foi.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 1 janvier

Fête de la CIRCONCISION, *double de 2e cl.* ; aucune mém. préf. de Noël. — Aux II vêpres, mém. de l'Oct. de S. Etienne.

Le vendredi, 6 janvier

Fête de l'EPIPHANIE, *double de 1e cl. avec Oct. privil.* ; préf. de l'Epiph. — II vêpres de la fête sans mém.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 8 janvier

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 3 janvier, sainte Geneviève.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Du 3 janvier, sainte Geneviève (de Batican) ; du 8 janvier, saint Séverin.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 5 janvier, saint Téléphore.

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Du 3 janvier, sainte Geneviève (Berthier).

CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 3 décembre 1910.

LE gouvernement italien va transporter la *Zecca* dans la nouvelle Rome, aux environs de la place Guglielmo Pepe. Les bâtiments en ont été inaugurés il y a huit jours. Telle est la nouvelle laconique que donnent les journaux italiens, et qui a besoin d'un peu d'explications. Ce que l'on nomme à Rome *Zecca* s'appelle ainsi parcequ'on y frappait des *Zecchini*, pièces d'or de 10 et de 20 francs, dont nous avons fait les sequins. Les bâtiments de la *Zecca* étaient depuis Alexandre VII (1665) tout près de l'entrée du Vatican. On y arrivait par la via delle Fondamenta, qui fait le tour de la basilique de Saint-Pierre et va aux musées. Placée à droite sur un chemin qui monte en pente raide, elle donne sur les jardins du Vatican. C'était là où le pape conservait les coins pontificaux, là aussi que se trouvaient les pâtes d'or et d'argent, pour me servir du terme consacré, qui devaient servir à la frappe.

— Quand les Italiens entrèrent à Rome, au 20 septembre, ils avaient décidé de ne point toucher à la cité Léonine, qu'ils voulaient réserver au Souverain-Pontife. On sait que ce fut le cardinal Antonelli lui-même qui demanda au baron Blanc, actuellement décédé, alors secrétaire au ministère des Affaires étrangères, de compléter l'occupation, disant n'avoir point sous le main les troupes suffisantes pour maintenir l'ordre dans le Borgo, et ne voulant pas créer au Souverain-Pontife des embarras quotidiens par la présence des troupes italiennes et des troupes pontificales. On a beaucoup critiqué l'acte du cardinal secrétaire d'État de Pie IX ; et cependant force est bien de dire qu'il était le fruit d'une sage prévoyance et d'une prudence habile. Si toutes les maisons du Borgo avaient

appar
petit
logé q
une p
sentin
des é
contin
ceux n
où les
fort bi
ces inc
et on
valait]

— M
eut aus
arc ; de
celle de
rendre
Vatican
de la V
secrétair
fermer
italienne
non seul
mais enc
d'autres
quent po
dérangea
Antonelli
dit-il au
qu'il avai
circonstan
porte, lais
rant les q
brisaient

appartenu au Souverain-Pontife, le pape aurait considéré ce petit territoire comme un annexe du Vatican et n'y aurait logé que les personnes employées par lui. Mais il y avait là une population dont on pouvait facilement corrompre les sentiments et à laquelle n'auraient pas manqué de s'adjoindre des éléments italiens. Il est facile de comprendre le trouble continuel qui en serait résulté, les multiples incidents d'octroi, ceux motivés par la recherche des malfaiteurs et des conflits où les quelques troupes pontificales laissées au pape pouvaient fort bien ne pas avoir le dessus. Ajoutons la répercussion de ces incidents dans la presse quotidienne, italienne et étrangère, et on verra que la situation aurait été impossible. Mieux valait la trancher d'un coup.

— Mais il y eut un autre point que le cardinal Antonelli eut aussi à trancher. La *Zecca* était reliée au Vatican par un arc ; de plus, elle se trouvait sur une cour intérieure, avant celle des Suisses, dont il suffisait de fermer la porte pour la rendre ainsi inviolable comme faisant partie matérielle du Vatican. Le cardinal Pitra, bénédictin français, bibliothécaire de la Vaticane, se présenta le 21 septembre 1870 chez le secrétaire d'État pour le prier de donner des ordres et de faire fermer cette porte, afin de sauver la *Zecca* quand les troupes italiennes entreraient dans la cité Léonine. On sauverait ainsi non seulement les trois millions de matières d'or et d'argent, mais encore tous les coins pontificaux à partir de Martin V, et d'autres fort intéressants pour la numismatique et par conséquent pour la bibliothèque Vaticane. Cette intervention dérangeait probablement les plans déjà préparés du cardinal Antonelli qui avait décidé ce qu'il voulait faire. Aussi répondit-il au cardinal Pitra, sous une forme polie, qu'il savait ce qu'il avait à faire, et n'avait pas besoin de conseils en cette circonstance. Le soir même les Italiens se présentaient à cette porte, laissée intentionnellement ouverte, gravissaient en courant les quelques mètres qui les séparaient de la *Zecca*, en brisaient les portes et en prenaient possession. Cette expédi-

10.

dans
elmo
huit
jour-
que
frap-
nous
epuis
On y
de la
te sur
rdins
ontifi-
gent,
r à la

mbre,
qu'ils
ce fut
Blanc,
faires
point
'ordre
ontife
iennes
te du
ce est
d'une
vaient

tion leur rapportait plus de trois millions et des collections d'une valeur inestimable.

— La *Zecca* italienne resta donc attachée comme une sorte de verrue aux jardins du Vatican, les employés n'avaient qu'à se mettre à la fenêtre pour voir ce qui s'y passait et une sentinelle italienne montait la garde en face des Suisses de faction à la porte du palais. Les cartes postales illustrées ont maintes fois décrit cet état de choses et par un effet de perspective, le soldat italien qui se trouvait, baïonnette au canon au premier plan, paraissait un géant en face des gardes-suissees en sentinelle de l'autre côté. Il n'y eut pas d'incidents ; je me trompe, il y en eut un, mais qui n'eut d'importance que pour les journaux. Un jour Léon XIII, c'était au mois d'octobre 1885 ou 1886, voulut sortir pour aller aux jardins. Au lieu de passer par l'intérieur du palais, il gagna la porte des Suisses et au grand trot de ses chevaux fila par la *via delle Fondamenta* pour entrer par la porte des jardins. La sentinelle surprise présenta les armes au passage. De là une polémique s'engagea dans toute la presse romaine, cette sortie estivale prenait les proportions d'un événement historique. Les uns blâmaient la sentinelle, les autres l'approuvaient, et l'affaire alla au ministère de la guerre qui déclara que le soldat, d'après la loi des garanties, n'avait fait que son devoir. On discuta aussi à perte de vue si Léon XIII était, ou non, sorti de l'enclave vaticane, mais on dut reconnaître que le pape s'était strictement tenu dans le petit espace que la Révolution italienne lui avait laissé.

— Néanmoins cette situation de la *Zecca* près du Vatican, en face des jardins réservés du pape qui ne pouvait s'y promener que sous les yeux des employés italiens, offrait de sérieux inconvénients dont le gouvernement avait le devoir de se préoccuper. On ne peut jamais répondre de tout et un acte contraire au pape pouvait facilement être commis par une tête chaude, qui aurait cru, ce faisant, servir les intérêts

de l'It
se déli
parlers
pour ce
mit la
députés
Zecca, v
histoire
italienn
vaux. P
avant p
mité de
qu'elle
époque,
travaille
voulait é
jaunis. I
curie ; l'
avait seu
prendre
reprise p
Mais un
royale de
dont quel
verte à ce
caires, soi
plus de la

— Cet
réussite de
ment. Ils
ment démé
loger dans
locaux ont
ser une son

de l'Italie ou d'une secte. D'autre part, on désirait au Vatican se délivrer de cette servitude matérielle et morale. Des pourparlers furent faits pour l'achat de l'ancienne *Zecca*. Il fallait pour cela en construire une nouvelle ; le gouvernement soumit la demande à la Chambre ; mais il se trouva alors des députés qui, tout en acceptant la construction de la nouvelle *Zecca*, voulaient que le gouvernement ne vendit pas l'ancienne, histoire d'être désagréable au Souverain-Pontife. La Chambre italienne donna son consentement et on commença les travaux. Parmi les arguments que le gouvernement avait mis en avant pour changer de place la *Zecca*, était celui de sa proximité de la bibliothèque Vaticane et des périls d'incendie qu'elle faisait courir à ses collections. Précisément à cette époque, un léger incendie se déclara dans une chambre où un travailleur, M. Marré, avait porté quelques manuscrits qu'il voulait étudier. Les dégâts se bornèrent à quelques feuillets jaunis. Immédiatement les journaux mauvais de crier à l'incurie ; l'Eglise ne savait pas conserver les biens dont on lui avait seulement confié la garde, et il fallait immédiatement prendre les mesures pour que la bibliothèque Vaticane fut reprise par l'Etat comme le permettait la loi des garanties. Mais un mois après un incendie dévorait la bibliothèque royale de Turin, brûlant les manuscrits les plus précieux dont quelques-uns étaient uniques au monde. L'enquête ouverte à ce sujet révélait une telle incurie, soit des bibliothécaires, soit du gouvernement, que les Italiens ne parlèrent plus de la bibliothèque Vaticane.

— Cet incendie aida beaucoup le gouvernement dans la réussite de ses projets, et les travaux se poursuivirent activement. Ils viennent d'être inaugurés. La *Zecca* ancienne, dûment déménagée de tous ses coins pontificaux, est allée se loger dans les nouveaux quartiers de l'Esquilin et ses anciens locaux ont fait retour au Vatican qui a dû de ce chef déboursier une somme de 300,000 francs.

— La collection des médailles pontificales commence à Martin V, et jusqu'au 20 septembre compte 769 coins, pour la plupart en excellent état, et dont un certain nombre ont été gravés par des artistes qui font époque dans l'art de la numismatique. Le gouvernement italien se réserve la frappe de ces coins, et il suffit de lui en adresser la demande pour qu'il vous donne en bronze, argent ou or, toute médaille que vous désirez. Il possède aussi les coins des monnaies pontificales, mais n'en frappe point d'exemplaires. Je ne sais d'où vient cette différence, car on ne confondra jamais un *testona* de Benoît XIV avec une pièce de quarante sous de Victor-Emmanuel.

— A partir de 1870 les coins des médailles pontificales ont été conservés au Vatican, qui s'adressait à la *Zecca* pour en avoir la frappe en quantité nécessaire pour les distributions de la Saint-Pierre. Si un particulier, désireux de se procurer une de ces médailles, n'en trouvait point sur la place de Rome (car ordinairement leurs possesseurs, au lieu de les conserver avec orgueil et amour, les vendent) il faisait une demande au cardinal secrétaire d'Etat afin d'obtenir que tels ou tels coins fussent envoyés à la *Zecca* pour la reproduction. Les médailles pontificales ont un titrage en argent supérieur à celui des monnaies puisqu'il est à 980 millièmes de fin, c'est-à-dire que sur mille parties il y en a 980 d'argent et seulement 20 de cuivre, la présence d'un métal étranger étant nécessaire pour donner de la dureté à l'argent. Ces médailles actuellement sont de deux modèles. Celles que le pape distribue pour la Saint-Pierre mesurent 43 millimètres de diamètre sur 5 d'épaisseur. Ce sont celles que l'on trouve le plus fréquemment. Mais il y a d'autres médailles plus rares, frappées pour des occasions extraordinaires, comme par exemple l'inauguration d'un grand monument, la basilique de Saint Paul, l'abside de Saint-Jean-de-Latran, ou une circonstance mémorable, comme les jubilé pontificaux et épiscopaux de Pie IX et de Léon

XIII
mètre


—
en qu
s'éloig
méda
ratiq
dans
méda
rien co
sont v
a impr
D'autr
la puis
genre.
l'intérie
ses mu
là un et
genre et
loggie d
de ces g
sur les
magnific
dernière
perspecti
Pinacoth
Fondame
ce musée
des Mon
frappe de

XIII. Dans ces circonstances la médaille mesure 80 millimètres de diamètre sur 7.5 d'épaisseur.

— Ces médailles sont actuellement gravées suivant un type en quelque sorte consacré. La forme en est simple et l'artiste s'éloigne de toutes les mièvreries que nous montrent les médailles modernes. Les personnages ont une expression hiératique, les caractères des inscriptions sont les types romains dans leur beauté mais aussi dans leur sécheresse, et ces médailles maintiennent l'ancienne tradition de la gravure sans rien concéder au goût moderne. Parmi elles, quelques-unes sont vraiment remarquables par le talent de l'artiste qui leur a imprimé sa marque et les couvre de son ombre protectrice. D'autres séduisent à première vue par le fini de l'exécution et la puissance de l'effet obtenu. Je n'en citerai que trois dans ce genre. La première est une grande médaille représentant l'intérieur de la basilique de Saint-Paul-hors-les-murs, avec ses multiples colonnes qui se profilent dans le lointain. Il y a là un effet de perspective vraiment prodigieux. Dans le même genre est une médaille frappée sous Pie IX et représentant les *loggie* du Vatican que ce pape avait fait vitrer. On y voit une de ces galeries qui s'enfoncent dans l'espace laissant apercevoir sur les côtés les vitres dont elle a été défendue et en haut les magnifiques fresques des voûtes. La médaille frappée l'année dernière pour la Saint-Pierre offre aussi un de ces effets de perspective bien réussis, c'est l'enfilade des salles de la nouvelle Pinacothèque Vaticane, inaugurée par Pie X dans la *via delle Fondamenta* ; au premier plan se voit la salle principale de ce musée. Le gouvernement italien a pris au pape son hôtel des Monnaies et le lui a revendu comme il lui fait payer la frappe des coins de ses médailles ; il n'y a pas de petits profits.

DON ALESSANDRO.

L'ENSEIGNEMENT BILINGUE

 A loi de l'Instruction publique d'Ontario permet aux commissaires d'écoles d'établir une école *bilingue* dans chaque section scolaire où la population est presque entièrement canadienne-française (1).

Voici la place du français dans ces écoles :

a) Le français est toléré comme *langue d'enseignement* et de *discipline*, jusqu'à ce que, et seulement jusqu'à ce que, les élèves puissent comprendre les instituteurs en anglais (2) ;

b) Comme matière d'enseignement : en outre du cours ordinaire, les commissaires peuvent exiger l'enseignement de la *lecture*, de la *grammaire* et de la *composition française*. Ces écoles sont appelées *English-French-Schools* ou *Ecoles bilingues*.

Remarquons-le bien, dans les écoles bilingues d'Ontario, peuplées en grande majorité d'élèves canadiens-français, l'anglais reste la *langue de l'école*, contrairement à la science pédagogique, sinon au plus élémentaire bon sens. Dans de telles écoles, c'est le français, suivant l'heureuse expression de M. l'abbé Perrier, " qui devrait servir de langue véhiculaire pour l'enseignement de toutes les matières du programme (3) ".

L'insuccès relatif des écoles bilingues d'Ontario provient uniquement de leur organisation imparfaite, et non du fait que deux langues sont concurremment enseignées aux élèves.

A la page 147 de l'intéressant volume qui a pour titre *Congrès d'Education des Canadiens français d'Ontario*, on lit ceci :

(1) Le même privilège est accordé aux Allemands.

(2) *Système scolaire d'Ontario*. Etude publiée sous les auspices du Congrès d'Education d'Ottawa.

(3) Enseignement bilingue, *Le Devoir*, 22 octobre 1910.

" 1.
officiel
nel bil

" 2.
dans l
aux éc

Voili
dans ()
ignorés
compat
doivent
langue,
l'anglai
était le

De p

On e
duit to
de la ju
écoles, l

L'acce
ment d
presqu'e

On co
d'Ontari

Aussi
bilingue
l'anglais

Person
écoles e
voilà to

Et il
deux lan
servir d
général -

“ 1. — Aucun enseignement systématique bilingue n'est officiellement autorisé, et il n'existe aucun programme rationnel bilingue.

“ 2. — On ne tient aucun compte de la langue française dans les examens officiels, excepté dans l'examen d'admission aux écoles d'entraînement pédagogique bilingues ”.

Voilà en trois lignes le résumé de toute la question bilingue dans Ontario. Les Canadiens français sont pratiquement ignorés du gouvernement ; tout ce que la loi concède à nos compatriotes, c'est que les commissaires *peuvent* (et non doivent) tolérer l'enseignement du français à titre de seconde langue, forçant les petits Canadiens français à se servir de l'anglais dans tous les exercices scolaires comme si cet idiome était leur langue maternelle.

De programme, d'organisation, point.

On est surpris ensuite si les écoles bilingues n'ont pas produit tous les résultats qu'on en attendait. Et sans aucun souci de la justice, sinon de la charité, on veut faire disparaître ces écoles, les seules où le français a partiellement droit de cité.

L'accomplissement de ce désir singulier serait le bannissement du français dans des centaines d'écoles fréquentées presque exclusivement par des élèves de langue française.

On comprend la résistance énergique que nos compatriotes d'Ontario opposent à un tel projet.

Aussi veulent-ils sérieusement réorganiser l'enseignement bilingue de façon que la langue française soit respectée et l'anglais bien enseigné.

Personne ne songe à transformer les écoles bilingues en écoles exclusivement françaises. On veut les réorganiser, voilà tout.

Et il est facile d'organiser ces écoles de telle sorte que les deux langues gardent chacune toute leur pureté : c'est de se servir de la langue maternelle comme moyen d'enseignement général — le contraire est anti-humain — et d'enseigner la

seconde langue chaque jour à une heure fixe, en suivant la méthode naturelle pendant les deux ou trois premières années de scolarité.

Dans le cas où l'école est fréquentée par des élèves de langue anglaise et de langue française, il est facile de séparer les élèves, s'ils sont suffisamment nombreux, et de créer deux cours parallèles. On pourrait aussi *unifier* les cours de langue en enseignant à tous les élèves, groupés suivant leur degré d'avancement, 1o le français, 2o l'anglais et vice-versa si les élèves de langue anglaise sont en majorité. Les autres matières du programme s'enseignent dans la langue maternelle de l'élève.

C.-J. MAGNAN,

Dans *L'Enseignement Primaire*.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

Intention générale pour le mois de janvier 1911
approuvée et bénie par Pie X

LA DIFFUSION DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE PARMI LES HOMMES

OFFRANDE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous imolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour la diffusion de l'Apostolat de la Prière parmi les hommes.

Résolution apostolique : Je prierai et travaillerai pour que les hommes entrent de plus en plus dans l'Apostolat de la Prière.



bit.
On
Dem
rèse
Mad
de S
Saint
Marie
de S
Marie
Antic
On
dite
Bours
Etienn
Saint-
tréal,
Centr
Rose
Cœur-
Sœur
Montr
gaillou
Elizab
Saints-
de Sair
André
La m
supérie
M. Pa

AU BON PASTEUR

Cérémonie religieuse



Le samedi 10 décembre, M. le curé Chs Laforce, de Saint-Vincent-de-Paul de Montréal, présidait une cérémonie de profession religieuse et de prise d'habit.

Ont prononcé leurs vœux : Sœur Marie-Jeanne de Valois Demers, de Ferme-Neuve, Ottawa-Labelle ; Sœur Marie-Thérèse du Sacré-Cœur Langevin, de Montréal ; Sœur Marie-Madeleine de Pazzi Guertin, de Georgiaville, R. I. ; Sœur Marie de Sainte-Valérie Paré, de Saint-Raymond ; Sœur Marie de Saint-Jean-Vianney Comeau, de Comeau-ville, N.-B. ; Sœur Marie de Saint-Fidèle Bussièrès, de Verchères ; Sœur Marie de Saint-Jean-de-Matha Albert, de Caraquet, N.-B. ; Sœur Marie de Sainte-Honorine Doucet, de la Baie-Sainte-Claire, Anticosti.

Ont revêtu le saint habit : Melles Alvina Dutil, de Montréal, dite Sœur Marie-Thérèse de l'Enfant-Jésus ; Marie-Louise Boursier, de Sainte-Philomène, dite Sœur Marie de Saint-Etienne ; Elmire Caron, de Louiseville, dite Sœur Marie de Saint-Raphaël de la Providence ; Berthe Joannette, de Montréal, dite Sœur Marie des Apôtres ; Nativa Beauregard, de Central Falls, dite Sœur Marie-Marguerite du Divin-Cœur ; Rose Alma Daignault, de Saint-Hubert, dite Sœur Marie du Cœur-Eucharistique ; Joséphine Brosseau, de Laprairie, dite Sœur Marie-Joseph de la Trinité ; Charlotte Gendreau, de Montréal, dite Sœur Marie du Cœur Admirable ; Aurore Mangailoux, de Montréal, dite Sœur Marie de Sainte-Lidwine ; Elizabeth Vaillancourt, de Montréal, dite Sœur Marie des Saints-Innocents ; Agnès Baril, de Montréal, dite Sœur Marie de Saint-Clément ; Médora Barber, de Granby, Sœur Marie-André de la Croix.

La messe a été célébrée par le Révérend Père J. Forbes, supérieur des Pères Blancs d'Afrique, à Québec.

M. l'abbé Gauthier, p. s. s., a fait l'allocution de circonstance.

MONTRÉAL
 1910
 2. 2. 0

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 19 décembre 1910,

M. l'abbé Napoléon Houle, aumônier de la Maison de Lorette, décédé ce matin était membre, de la Société d'une Messe.

EMILE ROY, chan.,
Chancelier.

AVIS

NOS abonnés qui n'ont pas encore payé l'année courante, sont priés de le faire au plus tôt. En consultant leur adresse sur la bande, ils verront où ils en sont avec l'administration. Le mois et l'année qu'ils verront à la suite de leur nom, leur indiqueront la fin de leur abonnement.

* * *

Voici les fêtes de Noël et du premier de l'an. C'est l'époque des cadeaux. Si chaque curé, ami de notre publication, nous apportait une couple de nouveaux abonnés, il nous aiderait puissamment à améliorer notre journal et ferait pénétrer dans les familles le goût des bonnes lectures. *La Semaine religieuse* se recommande au zèle de tous. C'est bien rare que nous fassions un appel à la propagande. Aussi osons-nous espérer n'être pas indiscret en le faisant aujourd'hui.

Prières des Quarante-Heures

JEUDI,	12	JANVIER	—	Mont Saint-Louis.
SAMEDI,	14	"	—	Couvent d'Hochelega.
LUNDI,	16	"	—	Collège de la Côte-des-Neiges.

BIBLIOTHÈQUE
DE LA MAISON MÈRE
C. N. D.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS LE

LVIème VOLUME

	Pages
A	
Apostolat de la prière.....	16, 112, 268, 318, 412, 454
Approbation de l'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne de Saint-Gabriel, par le Saint-Siège.....	11
Aveu d'un protestant.....	109
Avis	444
B	
Bibliographie	180
Bref de Sa Sainteté Pie X à Mgr MacEvay, archevêque de Toronto	74
C	
Carrière (M. l'abbé Anthime).....	311
Charlebois (Mgr Ovide).....	418
Chemin de la Croix.....	328
Commentaire (Un) autorisé du décret " Quam singulari "....	436
Confréries (Les) du Rosaire dans la ville de Montréal.....	441
Consultations (Courtes réponses à diverses).....	313, 408, 443
Consultation canonique.....	13
Conversion (Une).....	252
Correspondance romaine.....	2, 19, 67, 98, 146, 238, 319, 324, 390, 398, 414, 430, 446
Couvent de Saint-Laurent.....	110
Congrès Eucharistique (Les " Rapporteurs " du).....	7
—Appréciation du Congrès Eucharistique de Montréal..	323
—Clôture du Congrès.....	183, 214, 227
—Comité de publicité.....	155
—Communication officielle.....	66
—Communiqué de l'archevêché.....	50
—Communiqué du comité des cérémonies.....	82
—Discours de Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal.....	174
—Discours de Son Eminence le cardinal légat.....	166
—Echo (Un) lointain.....	269
—Guide du Congrès Eucharistique de Montréal.....	63
—Légat (Le) Papal.....	154

	Pages
—Lettre de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, au clergé de son diocèse concernant le Congrès Eucharistique	114
—Lettres épiscopales au sujet du Congrès Eucharistique.	26
—Lettre du cardinal secrétaire d'Etat, annonçant la lettre du Saint-Père, au sujet du XXIe Congrès Eucharistique International.....	382
—Lettre autographe de Sa Sainteté Pie X, à Mgr l'archevêque de Montréal, à l'occasion du XXIe Congrès Eucharistique International. — Texte latin et traduction française.....	383, 386
—Lettre ouverte aux jeunes enfants de Montréal, des environs et d'au-delà, au sujet du prochain Congrès Eucharistique International.....	118
—Lettre pastorale de Monseigneur l'archevêque de Montréal, après le Congrès Eucharistique International..	271
—Manifestation (La) de la jeunesse.....	51
—Message de S. E. le cardinal légat à Sa Sainteté Pie X.	178
—Message de S. E. le cardinal légat à Sa Majesté Georges V.....	179
—Mission officielle et mission privée.....	163
—Oeuvre (L') des Congrès Eucharistiques.....	159
—Ouverture solennelle.....	162
—Ouverture officielle.....	164
—Pacifique (Le) Canadien, la race française et le Congrès	260
—Programme de l'arrivée de Son Eminence le cardinal légat	131
—Programme des réunions d'étude de langue française..	137
—Programme du Congrès.....	132
—Réponse du pape.....	179
—Réponse du roi.....	180
—Séances (Les trois) de la section sacerdotale (Pendant le congrès).....	277
—Semaine (La) Eucharistique.....	211
—Tamisier (Mlle), institutrice des Congrès Eucharistiques	84
Curé (Un) aux morts, ses voisins.....	380

D

Décret du Saint-Siège sur l'âge de l'admission à la première communion	350
—Lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Montréal, sur ce sujet.....	359
Décret relatif à la béatification et à la canonisation de la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys.....	72

Dés

Dépar
Desch
DocuiEnseig
EvangFête (C
Feuille
FiliatraIndulge
Inform

Journal

Laflamn
Langue
Livre n
Lutte (IMission
Monume
" Motu p
" Motu I

Pages		Pages
	Démonstration (La) contre Nathan.....	286
	—Discours de Mgr Bruchési.....	289
114	— " de l'honorable M. Décarie.....	292
26	— " de l'honorable Dr Guerin.....	295
	— " du Dr Lachapelle.....	296
	— " de M. Henri Bourassa.....	296
382	—Télégramme de Mgr l'archevêque au cardinal Merry del Val.....	297
	—Réponse du cardinal secrétaire d'Etat.....	299
	—Adhésions épiscopales.....	300
	—Adhésions des sociétés catholiques.....	305
386	Départ de missionnaires.....	316
	Deschênes (M. l'abbé J.-M.).....	42
	Document (Un) sur le déluge.....	160
118		
	E	
271	Enseignement (L') bilingue.....	452
51	Evangile du VI ^e dimanche après la Pentecôte.....	344
178		
	F	
179	Fête (La) de la Présentation à Nicolet.....	394
163	Feuilles volantes et pages d'histoire.....	92
159	Filiatrault (Mère).....	29
162		
164		
260		
	I	
131	Indulgences (L') de la Portioncule.....	52, 53
137	Informations	47
132		
179		
180		
	J	
	Journaux (La lecture des) dans les séminaires.....	439
	L	
277	Laflamme (Mgr J.-C.-K.).....	35
211	Langue (La) française au Canada.....	402
84	Livre nouveau.....	46
380	Lutte (La) contre l'immoralité.....	61
	M	
e	Mission voisine du Pôle Nord.....	159
350	Monument (Un) au Père Hennepin.....	107
r	" Motu proprio " (Le) contre le modernisme.....	259
359	" Motu proprio " relatif aux indulgences.....	105
a		
72		

	Pages
N	
Neutralité (La) dans les Oeuvres.....	79
Nominations ecclésiastiques.....	18, 254, 318
O	
Offices nouveaux.....	236
Ordination (Une) aux Catacombes.....	88
Ordinations	34, 109
Ordo (L') de 1911.....	364
P	
Pelletier (M. l'abbé Alexis).....	29
Père (Le très honoré) de Saint-Sulpice à Montréal.....	366
Premier (Le) congrès des catholiques anglais.....	267
R	
Reconnaissance officielle et translation des restes de la Véné- rable Marguerite Bourgeoys.....	208
Retraites fermées.....	156
S	
Service funèbre en l'honneur du marquis de Montcalm.....	124
Soeurs (Les) canadiennes, en Chine.....	256
Serment (Prestation du) contre le modernisme.....	434
Soeurs (Les) de la Providence de Montréal.....	111
Soeurs de la Providence: Cérémonies religieuses.....	94, 158, 411
Soeurs de Sainte-Anne: Profession religieuse.....	95
Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, Saint-Laurent: Profession religieuse.....	110
Soeurs du Bon Pasteur: Cérémonie religieuse.....	455
T	
Touchet (Mgr) et l'enseignement de l'histoire au catéchisme.	59
U	
Usage (Pieux) canadien-français, recommandé par un car- dinal français.....	427
V	
Vénérable (La) Marguerite Bourgeoys.....	43